

Scolarité

Les délégués de l'Éducation nationale recrutent dans l'Ain



Pendant l'intervention de la présidente du secteur de Montluel et Miribel. Photo Frédérique Guillet

Réunis en assemblée générale à Montluel, les Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) de l'Ain constatent le vieillissement de leur association qui peine à recruter.

C'est à Montluel, en présence d'Anne Fabiano, maire, et d'Elisabeth Laroche, conseillère départementale, que s'est tenue l'assemblée générale annuelle des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) de l'Ain. Annie Pertuizet, présidente pour le secteur de Montluel, qui englobe Miribel, a accueilli les participants en présentant les 17 écoles qui sont suivies par les 7 délégués départementaux du secteur de Montluel et les 8 écoles visitées par les deux DDEN du secteur de Miribel. Ce sont en tout, 4 534 élèves, dont 2 633 sur le secteur de Montluel, qui sont concernés.

De multiples missions

C'est pour mieux connaître les fonctions du DDEN qu'Elisabeth Laroche, conseillère départementale, est venue assister pour la première fois à cette réunion. «Les écoles sont très importantes pour l'avenir, leur gestion est une fonction régalienne de la République, je connais le DDEN de Meximieux, mais je viens compléter mes connaissances », avance la conseillère. Elle a ainsi appris que les DDEN, qui sont rattachés aux circonscriptions d'inspection de l'Éducation nationale, sont nommés par le directeur académique.

Ils veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école, participent aux conseils d'écoles, aux côtés du maire, ou de son représentant, des enseignants et des parents d'élèves élus. Ils sont aussi les garants de la laïcité. Chaque année, ils visitent les écoles pour s'assurer de la mise en place de la protection incendie des enfants, du bon état des locaux. Ils peuvent être appelés pour la gestion des conflits, et ils réalisent des enquêtes à la demande de l'Éducation nationale.

Une chute inquiétante

Le président départemental, Philippe Pélissier, a souligné à cette occasion la baisse importante des effectifs qui conduit à l'absence de DDEN dans un nombre grandissant de secteurs. Il y avait 27 secteurs actifs en 2010, il n'en reste que 16 en 2024, et la baisse devrait se poursuivre en 2025.

● De notre correspondante, Frédérique Guillet

Repère ► Dix délégués de l'Éducation nationale médaillés

Souvent anciens enseignants, mais pas toujours, les DDEN (Délégués départementaux de l'Éducation nationale) engagés depuis 25 ans au moins (et depuis 1989 pour le plus ancien), ont été médaillés à cette occasion : Jean-Philippe Missillier, Daniel Combepine, Chantal Jacquet, Alain Beal, Annie Convert, Sylvie Montbarbon et Gils Rigaudier, Yves Borjon-Privé, Yves Loubejac et Jean-Luc Verne.

VIES DES SOCIÉTÉS

Transferts de siège social

ISIS

SARL au capital de 2.000 €
Siège : 277 RTE DE BIESSE 01480 FRANS
898004932 RCS de BOURG-EN-BRESSE

Par décision de l'associé unique du 17/04/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 324 route de Vaux 69460 SALLES ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS. Radiation au RCS de BOURG-EN-BRESSE et ré-immatriculation au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

457037100

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE

Avis d'ouverture d'enquête publique

Une enquête publique conjointe, préalable à l'approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Seyssel et à la création du périmètre délimité des abords (PDA) de la Tour de Mons, est organisée par la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR). Ce projet a été soumis à la mission régionale de l'autorité environnementale qui a rendu son avis le 04/02/25 en indiquant que celui-ci ne requerrait pas la réalisation d'une évaluation environnementale. La CCUR a décidé de suivre cet avis par délibération du 11/02/25. L'ensemble de ces documents sont consultables sur le site internet de la CCUR : <https://www.usse-et-rhone.fr/6207-plui-du-pays-de-seys> sel.htm

L'enquête publique se déroulera du **lundi 12 mai 2025 à 8h30 au vendredi 13 juin 2025 à 12h**, soit une durée de 33 jours. M. Bruno PERRIER a été nommé commissaire enquêteur suppléant et M. André PENET commissaire enquêteur. **Il se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ces observations, le lundi 12 mai 2025 de 8h30 à 12h, au pôle Urbanisme de la CCUR, 35 place de l'Eglise à Frangy (74270), le lundi 26 mai 2025, en Mairie de Corbonod (01420) de 9h à 12h puis en Mairie de Seyssel (74910) de 14h à 17h, le vendredi 13 juin de 8h30 à 12h, au pôle Urbanisme de la CCUR, 35 place de l'Eglise à Frangy.**

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête publique sur support numérique à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6116>, sur support numérique via un poste informatique ouvert à tous au siège de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles, sur support papier au siège de l'enquête et dans les mairies concernées : Angletfort, Bassy, Challonges, Clermont, Corbonod, Desingy, Droisy, Menthonex sous Clermont, Seyssel 01, Seyssel 74 et Usiens, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles.

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra faire part de ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6116>, sur les registres d'enquête papier déposés à cet effet au siège de l'enquête et dans chacune des onze mairies concernées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles, par courrier adressé à M. le Commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, par mail : enquete-publique-6116@registre-dematerialise.fr ; ces contributions transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6116> et donc visibles par tous.

Toutes les observations seront rendues publiques et consultables à l'endroit où elles auront été déposées et dans le rapport du commissaire enquêteur. Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour approuver la modification n°2 du PLUi du Pays de Seyssel à l'issue de l'enquête publique est le Conseil communautaire de la CCUR. Ce dernier pourra, s'il y a lieu et suite au rapport et conclusions du commissaire enquêteur, modifier le projet de modification n°2 du PLUi du Pays de Seyssel avant approbation.

À l'issue de l'enquête publique, le PDA relatif à la Tour de Mons pourra être créé par arrêté du Préfet de Région, autorité compétente pour approuver celui-ci.

454832100

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

SYNDICAT DU BV DE LA REYSSOUZE

Avis d'appel public à la concurrence

Date limite de réponse : 30 mai 2025 à 12:00

Section 1 Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Syndicat du BV de la reyssouze
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° national d'identification : 25010069000016
Ville : Montrevel en Bresse
Code Postal : 01340
Groupement d'acheteurs : Non
Section 2 Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : https://marchespublics.ain.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=508596&orgAcronyme=ad_185
Identifiant interne de la consultation : 2025_00
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Romane Oudin
Adresse mail du contact : secretariat@syndicat-reyssouze.fr
N° téléphone du contact : +33 474256665

Section 3 Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée 90 k EUR HT
Condition de participations :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation
Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation
Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 30 mai 2025 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution :
Section 4 Identification du marché
Intitulé du marché : 2025_007 : Restauration hydroécocomorphologique de la Reyssouze à Montagnat
Code CPV Principal : 45112500
Type de marché : Marché
Description succincte du marché : Travaux de restauration hydroécocomorphologique de la Reyssouze à Montagnat
Lieu principal d'exécution du marché : 01
Durée du marché (en mois) : 6
La consultation comporte des tranches : Oui
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Section 5 Lots
Marché alloti : Non
Section 6 Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires :

457095800

Marchés publics

Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Une équipe efficace et réactive

Pour la publication de votre annonce
DÉPARTEMENTS 01-39-42-43-69
lpal@ebra.fr

DÉPARTEMENTS 21-71
legale@ebra.fr

Pour tout conseil et optimisation des coûts
0809 101 811 (coût d'un appel local)

Laetitia CAPOCCITTI : 06.50.65.21.97